

## Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

Date de séance	Objet	Décision
<b>10 décembre 2018</b>		
	Crédit de Fr. 350'000.- HT pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de l'entreprise Joray&Wyss SA	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit de Fr. 1'510'000.- HT pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de l'entreprise TURCK SA	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit de Fr. 1'550'000.- HT pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de l'entreprise PRECI-DIP SA	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit-cadre de Fr. 360'000.- "Mobilité douce" pour améliorer la sécurité et le confort des itinéraires piétonniers et cyclables	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit de Fr. 250'000.- pour la création d'un Circuit Secret en ville de Delémont	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Election du Bureau pour l'année 2019 - présidence : M. Christophe Günter - 1 <sup>ère</sup> vice-présidence : M. Rémy Meury - 2 <sup>e</sup> vice-présidence : Mme Florine Jardin - scrutateur 1 : Mme Gaëlle Frossard - scrutateur 2 : M. Khelaf Kerkour	Elu à l'unanimité, par 38 voix Elu par 37 voix Elue à l'unanimité, par 38 voix Elue par 37 voix Elu à l'unanimité, par 38 voix
<b>26 novembre 2018</b>		
	Promesse d'admission à l'indigénat communal de : - Mme Nesrin Göksungur	Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire
	Budget communal 2019	Accepté par 28 contre 11
	Modification des statuts du Fonds de prévoyance et de retraite des employés de la Municipalité de Delémont (FRED)	Acceptée par 38 voix, sans avis contraire
	Crédit supplémentaire de Fr. 510'000.- pour les travaux d'assainissement du Gros-Seuc	Accepté par 37 voix, sans avis contraire
	Crédit d'études de Fr. 200'000.- pour lancer un concours de projets en vue de la construction d'un nouveau bâtiment scolaire, intégré dans un concept global de quartier, sur le site des Archebusiers	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement de la motion interne 5.09/18 - "Modification de l'article 36 du règlement du Conseil de Ville relatif aux questions orales", au nom du Bureau du Conseil de Ville, M. Rémy Meury	Acceptée à la majorité évidente, avec un avis contraire
	Réponse à la question écrite 2.12/18 - "Le FRED contribue(ra)-t-il au réchauffement climatique ?", PS, M. Jude Schindelholz	M. Jude Schindelholz est satisfait
	Réponse à la question écrite 2.13/18 - "Sécurité des ponts et passerelles à Delémont", PLR, M. Pierre Chételat	M. Pierre Chételat est satisfait
<b>29 octobre 2018</b>		
	<b>Création de postes au sein de l'Administration communale à la suite d'une analyse menée par un groupe d'experts externe et demande de création d'un service spécifique pour les ressources humaines</b>	
	A) Suppression de 50 % de poste de responsable administratif au Service de la cohésion sociale, de la jeunesse et du logement et augmentation du taux d'occupation de 50 % en faveur du poste de chef du Service de la cohésion sociale, de la jeunesse et du logement	Acceptée par 22 voix contre 12

## Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

Date de séance	Objet	Décision
	Création d'un poste d'adjoint au poste de chef du Service de la cohésion sociale, de la jeunesse et du logement à 30 %	Acceptée par 22 voix contre 15
B)	Suppression de 135 % de postes d'agent administratif 2, 3 ou 4 à l'Agence AVS	Acceptée par 39 voix
C)	Création d'un poste d'assistant socio-éducatif à l'Espace-Jeunes à 50 %	Acceptée par 39 voix
D)	Création de 20 % de poste de « cuisinier 1 » à la Maison de l'Enfance Création de 10 % de poste de « cuisinier 2 » à la Maison de l'Enfance	Acceptées par 38 voix
E)	Suppression de 50 % de poste de responsable administratif au Service de la culture et des sports et augmentation du taux d'occupation de 50 % en faveur du poste de chef du Service de la culture, des sports et des écoles	Acceptée par 31 voix contre 5
F)	Création de 10 % de poste d'agent administratif 1 au Service de la culture, des sports et des écoles, pour une fonction totale à 60 % et création de 10 % de poste d'agent administratif 1 au Service de la cohésion sociale, de la jeunesse et du logement, pour une fonction totale à 60 %	Acceptées par 30 voix contre 7
G)	Création d'un poste de responsable des manifestations et de gestion de projets à 80 %	Acceptée par 31 voix contre 8
H)	Création d'un poste de surveillant-concierge au Centre sportif à 100 %	Acceptée par 19 voix contre 16 en faveur de la proposition PS
I)	Validation de l'intitulé des postes de responsable technique au Centre sportif	Acceptée à la majorité évidente
J)	Validation de l'intitulé des postes à la Bibliothèque municipale	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire
K)	Suppression du poste de concierge de St-Georges	Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire
L)	Suppression du poste de téléphoniste-réceptionniste à 50 % Suppression du poste de chef local de la Protection civile à 100 %	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire
M)	Mandat de délégué à la promotion de la Ville à 80 %	Accepté par 29 voix contre 5
N)	Création d'un poste de responsable RH à 80 %	Acceptée par 30 voix contre 11 voix en faveur de la proposition de l'Alternative de gauche
O)	Création de postes d'agent de police à 200 %	Acceptée par 28 voix contre 9 voix en faveur de la proposition PDC-JDC
P)	Maintien du poste de responsable de l'informatique à 100 %	Ne fait pas l'objet d'une décision
Q)	Création d'un poste d'informaticien à 100 %	Acceptée par 32 voix contre 7
R)	Modification du poste d'agent administratif 2 à 100 % au Service financier en poste d'agent administratif 1 à 100 %	Acceptée par 38 voix, sans avis contraire
S)	Création d'un poste d'agent administratif 1 Finances & Gestion à 100 %	Acceptée par 38 voix, sans avis contraire
T)	Création d'un poste de monteur « ouvrier SID 1 eau » à 100 % Création d'un poste d'adjoint du chef de réseau eau, « ouvrier SID 1 » à 100 %	Acceptées par 36 voix contre 3

## Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

Date de séance	Objet	Décision
U)	Création d'un poste de monteur « ouvrier SID 1 Service électrique » à 100 % Création d'un poste d'adjoint du chef de réseau électrique, « ouvrier SID 1 » à 100 %	Acceptées par 39 voix, sans avis contraire
V)	Modification du poste de responsable administratif SID à 100% en poste d'agent administratif 1 à 100 %	Acceptée par 35 voix, sans avis contraire
W)	Création d'un poste d'architecte adjoint à 100 % Création d'un poste d'ingénieur adjoint à 100 % Création d'un poste d'urbaniste adjoint à 100 %	Acceptées par 36 voix contre 3
X)	Création d'un poste de responsable Nature et paysage à 60 %	Acceptée par 34 voix contre 5
Y)	Création de postes d'ouvrier TP 2 pour la Voirie à 200 %	Acceptée par 37 voix, sans avis contraire
Z)	Création d'un poste de chef d'équipe concierges à 30 %	Acceptée par 33 voix contre 5
ZZ)	Suppression du poste de dessinateur 2 à 50 % Suppression du poste de dessinateur 3 à 60 %	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire

### **24 septembre 2018**

Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - Mme Melonie Rae Alspaugh, ainsi que son fils Nathaniel Ryan Alspaugh - M. Miguel Andrea, ainsi que son épouse Mme Maria Andrea-Telesca et leurs enfants Marco et Léa Andrea - M. Aladin Burzic - M. Sadri Gaxherri ainsi que son épouse Mme Tixhe Gaxherri-Jaha - M. Bruno Giorgi ainsi que ses fils Christophe et Eric Giorgi - Mme Miranda Shabanaj	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire
Développement de la motion 5.08/18 - "Un accès aux lieux publics pour toutes et tous", Alternative de gauche, Mme Jeanne Beuret	Acceptée par 25 voix contre 8
Réponse à la question écrite 2.08/18 - "Développement durable et gestion des déchets", PCSI, Mme Suzanne Maitre-Schindelholz	Mme Maitre-Schindelholz est satisfaite
Réponse à la question écrite 2.09/18 - "Goulet d'étranglement", UDC, M. Michel Rottet	M. Rottet est partiellement satisfait
Réponse à la question écrite 2.10/18 - "Protection des données au niveau communal", PS, M. Thierry Raval	M. Raval est partiellement satisfait
Réponse à la question écrite 2.11/18 - "Un terrain de football synthétique aux Prés-Roses", PLR, M. Pierre Chételat	M. Chételat est satisfait

### **27 août 2018**

Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Ralf Flamm - Mme Solange Perrolle - Mme Lisa Mylène Pollesel - Mme Stefania Sasso-Pasantes, son époux M. Marino Sasso, et leurs enfants Luca et Emma Sasso	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire
Election de Mme Florine Jardin, PCSI, au Bureau du Conseil de Ville, en remplacement de M. Jean-Paul Miserez	Elue à l'unanimité, par 37 voix
Rapport de gestion 2017 du Fonds de prévoyance et de retraite en faveur des employés de la Commune de Delémont (FRED)	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
Développement du postulat 4.06/18 - "Du photovoltaïque au-dessus, des légumes bios en dessous", PS, M. Christophe Badertscher	Accepté par 18 voix contre 15

## Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

Date de séance	Objet	Décision
	Réponse à la question écrite 2.06/18 - "Une application de visites guidées pour Delémont", PLR, M. Pierre Chételat	M. Pierre Chételat est partiellement satisfait
	Réponse à la question écrite 2.07/18 - "Bancs publics, bancs publics...", PLR, M. Pierre Chételat	M. Pierre Chételat est satisfait
<b>25 juin 2018</b>		
	Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Julian Bardullas - M. José Carlos de Almeida - M. Kyle Anthony Mariniello - Mme Gabrielle Tremblay Otis	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire
	Rapport 2017 du Conseil communal sur l'activité générale de l'Administration communale	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Comptes communaux 2017	Acceptés à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit-cadre de Fr. 1'950'000.- pour l'entretien des bâtiments du Collège de Delémont sur la période 2018-2022	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit de Fr. 1'176'000.- HT des Services industriels pour modifier les réseaux de distribution du secteur « Gros-Seuc », y compris le renforcement de la station transformatrice « Gros-Seuc »	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit de Fr. 1'155'000.- HT des Services industriels pour la réalisation de quatre nouvelles centrales photovoltaïques	Accepté par 36 voix contre 4
	Crédit de Fr. 706'000.- HT des Services industriels pour le déplacement et le renforcement de la station transformatrice « AGRICOLE »	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit d'étude de Fr. 190'000.- pour lancer un concours d'idées en vue du réaménagement de la place Roland-Béguelin et de la mise en place d'une zone de rencontre sur l'ensemble de la Vieille Ville	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement du postulat 4.03/18 - "Pour l'installation d'un Fitness urbain à Delémont", PDC-JDC, M. Khelaf Kerkour	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement du postulat 4.04/18 - "Du minéral au végétal", Alternative de gauche, M. Camille Rebetez	Accepté par 28 voix contre 7
	Développement de la motion 5.08/18 - "Un accès aux lieux publics pour toutes et tous", Alternative de gauche, Mme Jeanne Beuret	Point reporté
	Réponse à la question écrite 2.02/18 - "Fibre optique et 5G", PS, M. Laurent Crevoisier	M. Crevoisier est satisfait
	Réponse à la question écrite 2.03/18 - "Anciennes infrastructures du skatepark", PDC-JDC, Mme Karen Chevrolet	Mme Chevrolet est satisfaite
	Réponse à la question écrite 2.04/18 - "Rénovation du pont de la Maltière", PLR, M. Michel Friche	M. Friche est satisfait
	Réponse à la question écrite 2.05/18 - "Des parcs pour les autocars", PLR, M. Pierre Chételat	M. Chételat n'est pas satisfait

## Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

Date de séance	Objet	Décision
<b>28 mai 2018</b>		
	Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Thomas Le Meur - Mme Lindita Matoshi-Lecaj, son époux, M. Shkelzen Matoshi, et leurs enfants Aldrin et Alea Matoshi - M. Shkëlçim Syla	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement de l'interpellation 3.01/18 - Développement économique : un rôle accru de la part du Conseil communal", PS, M. Marc Ribeaud	M. Ribeaud est satisfait
	Développement du postulat 4.03/18 - "Pour l'installation d'un Fitness urbain à Delémont", PDC-JDC, M. Khelaf Kerkour	Point reporté
	Développement du postulat 4.04/18 - "Du minéral au végétal", Alternative de gauche, M. Camille Rebetez	Point reporté
	Développement de la motion 5.06/18 - "Ne nous passons pas de l'avis des jeunes !", PLR, M. Pierre Chételat	Acceptée par 32 voix contre 3
	Développement de la motion 5.07/18 - "Prix à l'innovation de la Ville de Delémont", PLR, M. Michel Friche	Acceptée en postulat par 38 voix, sans avis contraire
<b>30 avril 2018</b>		
	Développement de la motion 5.04/18 - "Des places de stationnement à supprimer, par mesure de sécurité", Alternative de gauche, M. Rémy Meury	Acceptée par 28 voix contre 10
	Développement de la motion 5.05/18 - "Delémont : mise en œuvre d'une politique de cohésion sociale", PS, M. Marc Ribeaud	Acceptée par 35 voix, sans avis contraire
	Réponse à la question écrite 2.01/18 - "Parking", UDC•UDF•sp, Mme Laurence Studer	Mme Studer n'est pas satisfaite
	Résolution 1.01/18 - "L'Apéro cool !", Alternative de gauche, M. Camille Rebetez	Acceptée par 26 voix contre 1
<b>26 mars 2018</b>		
	Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Kadri Hamzaj - M. Mirzet Burzic et ses enfants Elvin, Emana et Elina Burzic - M. Omid Othman Omar Oruj - M. Sid Ali Zoubir, son épouse Mme Zoubida Hachim, et leurs enfants Lina et Zaki Zoubir	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire
	Election des membres de la Commission de gestion et de vérification des comptes :  - Mme Carole Frossard, Mme Annie Schneider, M. Marc Ribeaud, PS ; - Mme Magali Rohner, M. Pierluigi Fedele, Alternative de gauche ; - M. Pierre-Alain Fleury, M. Didier Schaller, PDC-JDC ; - Mme Suzanne Maitre-Schindelholz, PCSI ; - M. Pierre Chételat, PLR ; - Mme Laurence Studer, UDC (voix consultative)	Elus par 39 voix
	Dénomination des Départements communaux	Acceptée par 38 voix, sans avis contraire
	Autorisation d'échange de terrains entre les parcelles nos 897 et 466 afin de remplacer l'écopoint existant de la rue du Vieux-Château et de permettre le développement d'un projet à l'avenue de la gare avec une soulte de Fr. 620'550.- en faveur de la Commune - 2 <sup>e</sup> lecture	Acceptée par 33 voix, sans avis contraire
	Développement du postulat 4.01/18 - "Ouverture de la Maison de l'enfance pendant les vacances", PCSI, M. Paul Fasel	Accepté par 39 voix, sans avis contraire

## Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

Date de séance	Objet	Décision
	Développement de la motion 5.02/18 - "Une maison de l'enfance ouverte toute l'année !", PDC-JDC, Mme Karen Chevrolet	Acceptée en postulat par 40 voix, sans avis contraire
	Développement de la motion 5.01/18 - "Ouverture de la Maison de l'enfance avant et après les vacances", PCSI, M. Paul Fasel	Acceptée par 39 voix, sans avis contraire
	Réponse à la question écrite 2.10/17 - "Rue de la Vauche, quel avenir pour le calme et la sécurité ?", CS•POP•Verts, M. Thierry Cortat et consorts	Le groupe Alternative de gauche est satisfait
<b>29 janvier 2018</b>		
	Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Mohammed Masud Kamal, son épouse Mme Fatima Johora Begum et leurs filles Amreen et Arfaana Kamal - Mme Florence Tremblay Otis - Mme Rixciya Edwin Waram	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire
	Création de 2.95 postes à la Maison de l'Enfance	Acceptée par 32 voix contre 1
	Développement de l'interpellation 3.04/17 - "Dormir dehors, non merci", PDC-JDC, M. Blaise Christe	M. Christe n'est pas satisfait
	Développement du postulat 4.10/17 - "Comment désengorger les salles de sport et la piscine municipale ?", CS•POP•Verts, Mme Jeanne Beuret	Postulat retiré
	Développement du postulat 4.11/17 - "Bon pour le commerce local", UDC•UDF•sp, M. Dominique Baettig	Refusé par 10 voix contre 8
	Développement du postulat 4.12/17 - "Un financement participatif, ou collaboratif, pour soulager les finances de la Ville ?", UDC•UDF•sp, M. Dominique Baettig	Refusé par 19 voix contre 1
	Développement de la motion 5.12/17 - "Sauver des vies facilement !", PLR, M. Pierre Chételat	Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement de la motion 5.13/17 - "Trois semaines pour voter", CS•POP•Verts, M. Camille Rebetez	Motion retirée
	Développement de la motion 5.14/17 - "Aménager un chemin pédestre à l'allée du Vorbourg", PCSI, M. Jean-Paul Miserez	Acceptée à la majorité évidente, avec un avis contraire
	Développement de la motion 5.15/17 - "Pour enjamber la Sorne, une passerelle oubliée !", CS•POP•Verts, Mme Colette Petit	Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement de la motion 5.16/17 - "Un frigo collectif à Delémont", CS•POP•Verts, Mme Annelise Domont	Motion transformée en postulat refusée par 16 voix contre 15
	Réponse à la question écrite 2.09/17 - "Conséquences d'une nouvelle DCMI pour notre ville ?", CS•POP•Verts, Mme Magali Rohner	Mme Rohner est satisfaite